

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

TABLE DES MATIÈRES

DM SOMMAIRE DES ENVOIS

DM NOTES AU LECTEUR

DM LEXIQUE

DM INDEX

DM TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I

DM ORIENTATIONS ET MESURES DU MINISTRE DE LA JUSTICE

PARTIE II

DM DÉFINITIONS

ACC-1 M ACCÈS AU DOSSIER - (*LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE*) - ACCÈS PAR LE PROCUREUR AU DOSSIER JUDICIAIRE DÉTENU PAR LA COUR DU QUÉBEC

ACC-2 ACCUSATION - ACTE D'ACCUSATION DIRECT ET NOUVELLE DÉNONCIATION

ACC-3 DM ACCUSATION - POURSUITE DES PROCÉDURES

ACC-4 DM ACCUSATION - CHOIX DE POURSUITE ENTRE UNE INFRACTION CRIMINELLE OU PÉNALE

ACC-5 M ACCUSATION - INFRACTIONS HYBRIDES

ADN-1 ADN - MANDAT RELATIF AUX ANALYSES GÉNÉTIQUES

ADO-4 ADOLESCENTS – *LOI SUR LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE POUR LES ADOLESCENTS*

APP-1 DM APPEL - PROCÉDURE CONCERNANT LES APPELS À LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC ET À LA COUR SUPRÊME DU CANADA

AVI-1 DM CONTESTATION CONSTITUTIONNELLE ET AUTRES QUESTIONS D'INTÉRÊT

BAI-1 M ATTESTATION EN VUE DE LA RÉSILIATION D'UN BAIL RÉSIDENTIEL LORSQUE LA SÉCURITÉ D'UNE PERSONNE EST MENACÉE

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

CAP-1	M	CAPACITÉ DE CONDUITE AFFAIBLIE - SAISIE ET CONFISCATION D'UN VÉHICULE - PEINE - AVIS DE RÉCIDIVE
COL-1		COLLABORATEUR DE JUSTICE
COR-1		CORONER - LE PROCUREUR ET LA <i>LOI SUR LA RECHERCHE DES CAUSES ET DES CIRCONSTANCES DES DÉCÈS</i>
COR-2		CORONER - TRANSCRIPTION STÉNOGRAPHIQUE DE L'ENQUÊTE
DEL-1		DÉLINQUANT DANGEREUX OU DÉLINQUANT À CONTRÔLER - PROCÉDURE DE DEMANDE
DRO-1		DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES - TRAITEMENT DES DOSSIERS - POLITIQUE DE POURSUITE
ENG-1		ENGAGEMENT DE NE PAS TROUBLER L'ORDRE PUBLIC
ENG-2		ENGAGEMENTS CONTRACTÉS EN VERTU DES ARTICLES 810.1 ET 810.2 DU <i>CODE CRIMINEL</i> DANS LE CADRE DE LA LIBÉRATION D'UN DÉLINQUANT À L'EXPIRATION D'UNE PEINE FÉDÉRALE D'INCARCÉRATION
ENL-1		ENLÈVEMENT D'UN ENFANT DE MOINS DE 14 ANS PAR UN DE SES PARENTS
ENQ-1		ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE - PRÉSERVATION DE LA PREUVE
EXT-1		EXTRADITION AU CANADA D'UN CRIMINEL
GAN-1		GANGSTÉRISME- INFRACTION D'ORGANISATION CRIMINELLE
INF-1		INFRACTIONS ENVERS LES ENFANTS
INF-2		INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL ENVERS LES ADULTES
LIB-1		LIBELLE DIFFAMATOIRE
LOI-1	D*	LOIS DU QUÉBEC - TRAITEMENT DES DOSSIERS RELATIFS AUX INFRACTIONS
LOT-1	M	LOTERIES ET CONCOURS PUBLICITAIRES - POLITIQUE DE POURSUITE
MAN-1	M	MANDAT D'ARRESTATION NON EXÉCUTÉ (<i>CODE CRIMINEL</i>)
MAN-2	M	MANDAT DE PERQUISITION
MAN-3	M	DEMANDE DE DÉLIVRANCE D'UN MANDAT D'ARRESTATION LORS DU DÉPÔT D'UNE DÉNONCIATION
MED-1	M	MÉDIAS - SAISIE DE MATÉRIEL JOURNALISTIQUE
MED-2		MÉDIAS – COMMUNICATIONS
NOJ-1	M	LE TRAITEMENT NON JUDICIAIRE DE CERTAINES INFRACTIONS CRIMINELLES COMMISES PAR DES ADULTES

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

NOL-1 PROCÉDURES - ARRÊT DES PROCÉDURES (*NOLLE PROSEQUI*)

* Non applicable à l'Agence du revenu du Québec et au Registraire des entreprises du Québec

NUD-1 NUDITÉ

ORD-1 M ORDONNANCE DE CONDAMNATION PÉCUNIAIRE VISANT LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES OU LE PROCUREUR GÉNÉRAL

PEI-2 PEINE - ORDONNANCE DE CONTRIBUTION VERSÉE À UN ORGANISME

PLA-1 DM NÉGOCIATION DE PLAIDOYER

POL-1 POURSUITE CRIMINELLE - CONTRE UN POLICIER

POL-2 DM POURSUITE PÉNALE - CONTRE UN POLICIER

POR-1 PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

PRE-1 DM PREUVE - COMMUNICATION PAR LE POURSUIVANT

PRE-2 M PREUVE PAR AFFIDAVIT

PRI-1 POURSUITE PRIVÉE (INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL* OU À UNE AUTRE LOI FÉDÉRALE)

PRO-2 M PROCÉDURES - PLAIDOIRIES INCENDIAIRES

PRO-3 DM PROCÉDURES - REMISE DE CAUSE ET DÉLAI D'AUDITION

PRO-4 PROCÈS - DEVANT UN JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE SANS JURY

PRO-5 PROCÈS - EXIGENCE QUE LE PRÉVENU SOIT JUGÉ PAR UN TRIBUNAL COMPOSÉ D'UN JUGE ET D'UN JURY

PRO-7 PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ ET BIENS INFRACTIONNELS

RDH-1 REGISTRE DES DÉLINQUANTS À HAUT RISQUE

REC-1 RECOURS EXTRAORDINAIRES - INTERVENTION DU DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

REN-1 RENVOI DE L'AFFAIRE DEVANT LE TRIBUNAL D'UNE AUTRE CIRCONSCRIPTION TERRITORIALE - PROCÈS

REN-2 RENSEIGNEMENTS À TRANSMETTRE AU BUREAU DU SERVICE JURIDIQUE - POURSUITE CRIMINELLE CONTRE UN MEMBRE D'UN ORDRE PROFESSIONNEL

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX COURS MUNICIPALES

- REN-3** RENSEIGNEMENTS À TRANSMETTRE AU BUREAU DU SERVICE JURIDIQUE - REGISTRE DES ENTREPRISES NON ADMISSIBLES AUX CONTRATS PUBLICS
- REP-1 DM** REPRÉSENTATION D'UN AUTRE POURSUIVANT EN MATIÈRE PÉNALE PROVINCIALE
- SAI-1** SAISIES - DÉTENTION DES CHOSES SAISIES
- SEC-1** SÉCURITÉ ROUTIÈRE - BALANCES PUBLIQUES - INFRACTIONS RELATIVES AUX SURCHARGES
- SEC-2 M** SÉCURITÉ ROUTIÈRE - DÉCLARATION DE CULPABILITÉ POUR UNE INFRACTION CRIMINELLE ET APPLICATION DU *CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE*
- SPO-1 M** SPORTS - VIOLENCE
- TEM-1 DM** TÉMOIN - DÉCLARATION DE PRINCIPE CONCERNANT LES TÉMOINS
- TEM-2** TÉMOIGNAGE PAR COMMISSION (COMMISSION ROGATOIRE)
- TEM-4** TÉMOIN - TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS OU DES PSYCHIATRES
- TEM-5** TÉMOIN - TÉMOIGNAGE PAR TÉLÉVISION EN CIRCUIT FERMÉ
- TEM-6** TÉMOIN - TÉMOIGNAGE PAR ENREGISTREMENT VIDÉO
- TEM-7 D** TÉMOIN - ASSIGNATION DE TÉMOINS EN MATIÈRE PÉNALE
- TOX-1** RESSOURCES EN DÉPENDANCES – CERTIFICATION DES ORGANISMES PRIVÉS OU COMMUNAUTAIRES INTERVENANT EN TOXICOMANIE ET OFFRANT DE L'HÉBERGEMENT
- TRA-2** TRANSFERT DE DOSSIER À L'INTÉRIEUR DU QUÉBEC ET ENTRE LE QUÉBEC ET UNE AUTRE PROVINCE OU UN TERRITOIRE (INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL* ET AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES)
- TRA-3 M** TRANSFERT DE DOSSIER À L'INTÉRIEUR DU QUÉBEC (EN MATIÈRE PÉNALE)
- TRA-4 DM** TRANSFERT DE DOSSIER D'UNE COUR MUNICIPALE OU D'UN POURSUIVANT DÉSIGNÉ AU DIRECTEUR EN RAISON DE CONFLIT D'INTÉRÊTS
- TRO-1 M** TROUBLES MENTAUX - COMMISSION D'EXAMEN - *CODE CRIMINEL*
- TRO-2** TROUBLES MENTAUX - *LOI SUR LA PROTECTION DES PERSONNES DONT L'ÉTAT MENTAL PRÉSENTE UN DANGER POUR ELLES-MÊMES OU POUR AUTRUI*
- VIO-1 M** VIOLENCE CONJUGALE - INTERVENTION DU PROCUREUR